

Travaux de rénovation énergétique

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre résidence principale ou rénover votre logement pour le louer : L'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis peuvent vous accompagner financièrement et techniquement dans votre projet

Vous souhaitez faire des travaux de rénovation énergétique afin d'améliorer le confort de votre logement et ainsi réaliser des économies d'énergie. Pour vous aider à financer votre projet, des aides financières peuvent vous être accordées sous certaines conditions.

Afin de vous accompagner, vous orienter et vous informer, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et la CASA lancent un nouveau dispositif **CONFORT ENERGIE 06** spécifiquement dédié à la rénovation énergétique.

Des conseillers du département spécialisés dans ce domaine accompagnent les usagers, les informe et mobilisent le réseau des partenaires financiers attribuant des aides (financement audit énergétique ou travaux)

Ce service est accessible gratuitement à tous les ménages du territoire de la CASA qui ont un projet de rénovation dans leur logement, copropriété ou petit tertiaire de – de 1000 m²

Depuis le 1er janvier 2022, des permanences sont organisées sur plusieurs communes de la CASA :



COMMUNE	LIEU	HORAIRE	JOUR (1ère semaine de chaque mois)
Valbonne	Hôtel de Ville 1 place de l'hôtel de ville	9h00 – 12h00	Mercredi – matin
Villeneuve Loubet	Bâtiment Accueil des Services publics 76 av. des Ferrayonnes	14h00-16h30	Mercredi – après-midi
Châteauneuf de Grasse	Mairie 4 pl. Georges Clémenceau	9h00-12h00	Vendredi - matin
Antibes	Bâtiment Orange-Bleu 11 bd Gustave Chancel	14h00-16h30	Vendredi - après-midi



Pour prendre rendez-vous :

Numéro vert 0 800 037 016

Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h

par mail : confortenergie06@departement06.fr

Quels types de travaux ?

- > Isolation
- > Chauffage
- > Ventilation
- > Rénovation énergétique globale
- > Diagnostic et audits énergétiques
- > ...

Pour qui ?

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/se-loger-et-habiter/renover-ameliorer-son-logement/travaux-de-renovation-energetique?>

- › Propriétaires occupants
- › Propriétaires d'un bien que vous louez ou que vous destinez à la location
- › Copropriété
- › Propriétaires petite tertiaire – de 1000 m² (aides département confort énergie 06)

Sous quelles conditions ?

- › Logement plus de 15 ans
- › Conditions de ressources fixées nationalement
- › Gain énergétique exigé en fonction du type d'aides et de projet
- › Faire appel à des professionnels du bâtiment agréés RGE
- › Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de la demande

Quelles aides ?

Les aides varient en fonction des ressources et du type de projet de rénovation, différents financeurs peuvent être mobilisés et les aides peuvent se cumuler sous certaines conditions.

L'Eco prêt à taux 0 peut permettre, en complément des aides, de financer le reste à charge.

Afin de faire une étude personnalisée de votre projet, veuillez prendre contact avec un conseiller du département [CONFORT ENERGIE 06](#) ↗

Quelques liens pour en savoir +

- › [Anah](#) ↗
 - [MaPrimeRenov](#) ↗
 - [MaPrimeRenov Sérénité](#) ↗
 - [MaPrimRenov copro](#) ↗
- › [Confort énergie 06](#) ↗

